Détails de la garantie limitée du réfrigérateur Hisense

Ce réfrigérateur Hisense est couvert par une garantie limitée d'un an de la date d'achat originale. Hisense réparera ou remplacera les pièces de cet appareil qui présente un défaut de matériaux ou de fabrication, lorsque l'appareil est utilisé et entretenu conformément au manuel d'utilisation fourni avec l'appareil. En plus de cela, le compresseur dans cet appareil est couverte pendant 5 ans (pièce seulement) de la date d'achat. Pièces esthétiques tels que des portes, des poubelles, étagères et rayonnages ne sont pas couverts par la garantie.

Réfrigérateur / Congélateur	Un (1) and de garantie sur les pièces et la main-d'œuvre (Pièces fonctionnelles seulement). Pièces esthétiques (portes, grilles, et des étagères non inclus)
Garantie supplémentaire (compresseur)	• Un (1) and de garantie sur les pièces et la main-d'œuvre • Garantie supplémentaire de cinq (5) ans de sur le compresseur (pièce seulement).

Exclusions de garantie

- Si le numéro de série original a été effacé, supprimé ou modifié ou ne peut être lu.
- Les appels de service pour rectifier l'installation ou pour des instructions sur la façon d'utiliser l'appareil.
- Appel de service pour réparer ou remplacer les fusibles de la maison, la réinitialisation du disjoncteur, changement d'ampoules, boutons, poignées et autres pièces esthétiques.
- Les appels de service qui ne concernent pas un malfonctionnement, un défaut de matériel ou de fabrication de l'appareil, pour un usage autre que résidentiel ou n'étant pas conformeaux instructions fournies.
- L'utilisation du produit dans un contexte commercial.
- La perte d'aliments due à une défaillance du réfrigérateur ou du congélateur.
- Les dommages liés à la finition de l'appareil ou encourus à la maison pendant le transport et/ou l'installation, y compris mais non limité aux planchers, armoires, les murs, etc…
- Les dommages causés par: des services livrés par des centres de service non autorisés, l'utilisation de pièces autres que les pièces de rechange d'origine ou pour des raisons comme l'abus, l'alimentation électrique, les accidents, les incendies et les catastrophes naturelles (actes de Dieu).
- Les dépenses liées au transport, à la perte de revenu (pour le service à domicile) ou pour rendre l'appareil accessible pour le service.
- Des frais supplémentaires lié, mais non limité, aux appels de service après les heures, lors de week-end ou de jour férié ou encore des frais de déplacement pour des appels de service dans des zones éloignées où aucun service n'est disponible.

Exonération de garanties implicites; limitation des recours

Le seul et unique recours du client en vertu de cette garantie limitée est la réparation du produit ou le remplacement tel que prévu aux présentes. Toutes les garanties implicites, notamment les garanties implicites de qualité marchande ou de concordance à un usage particulier, sontlimitées à un an à partir de la date d'achat. La garantie est valable uniquement au Canada et sera annulée par destentatives de réparation du produit par le consommateur et des réparateurs non agréés par le constructeur. Le fabricant ne peut être tenu responsable des dommages directs ou indirects tels que les dommages matériels et les frais fortuits résultant de la violation de cette garantie limitée écrite ouimplicite.

Pour plus de détails concernant la garantie ou encore pour rejoindre le Service à la clientèle veuillez téléphoner Hisense Canada Co., Ltd T : 1.855.344.7367	Inscrivez votre information de garantie ci-dessous : Numéro de modèle: Numéro de série: Date d'achat :

Hisense Refrigerator Limited Warranty

This Hisense refrigerator is covered by a one year limited warranty from the original date of purchase. Hisense will repair or replace any parts in this appliance that prove to be defective in materials or workmanship, when the appliance is used and maintained according to the user manual provided with the unit. In addition to this, the compressor in this appliance is covered for 5 years (part only) from the date of purchase. Cosmetic parts such as doors, bins, racks and shelves are not covered under warranty.

Refrigerator/Freezer	One (1) years parts and labor (functional parts only). Cosmetic parts (doors, racks, and shelves not included)
Additional Warranty (Compressor)	• One (1) year parts and labor. • Additional five (5) years warranty on compressor (part only).

Exclusions of warranty

- Original serial number has been defaced, removed or altered and cannot be read.
- Service calls to correct the installation and instructions on how to use the appliance.
- Service call to repair or replace appliance house fuse, resetting the circuit breaker, light bulbs, knob, handles and other cosmetic parts.
- Service calls which do not involve malfunction or defects in material or workmanship of the appliance not ordinary household use or used other than in accordance with the provided instructions.
- Product use in a commercial setting.
- Food loss due to refrigerator or freezer failure.
- Damage to the finish of appliance or home during transportation and installation, including but not limited to floors, cabinets, walls, etc.
- Damages caused by: Service performed by unauthorized service centers; use of parts other than genuine manufacturer parts or external cause such as abuse, misuse, power supply, accidents, fire and acts of God.
- Expenses related to transportation, loss of income for in-home service or making the appliance accessible for service.
- Surcharge include but not limited to, after hour, weekend or holiday service calls or mileage expense for service call to remote areas where no service is available.

Disclaimer of implied warranties; Limitation of Remedies

Customer's sole and exclusive remedy under this limited warranty shall be product repair or replacement as provided herein. The warranty is valid only in Canada and will be voided if attempts to repair the product by consumer and any servicers not authorized by the manufacturer. Manufacturer shall not be liable for consequential or incidental damages such as property damage and incidental expenses resulting from any breach of this written limited warranty or implied warranty.

For complete warranty details and customer assistance please call Hisense Canada Co., Ltd T : 1.855.344.7367	Write your warranty information below: Model Number: Serial Number: Date of Purchase: